



Bulletin d'information de Saint-Augustin

N°6
Déc.
2025

Édito

Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour 2026.

Le début de ce nouveau mandat, pourtant prometteur, a été rapidement assombri par l'émergence d'un ennemi invisible : la pandémie de COVID-19.

L'année 2025 fut, comme à l'accoutumée, marquée par la solidarité et la vitalité de notre territoire. J'exprime ma profonde gratitude au personnel du service public et à tous les bénévoles associatifs qui œuvrent jour après jour pour animer notre commune. Leur dévouement est essentiel à la qualité de notre vivre-ensemble .

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des élus qui m'ont soutenu et secondé durant cette mandature, ainsi que les habitants de notre commune.

Je vous invite tous à maintenir l'esprit d'unité, de respect et de dialogue. C'est en faisant preuve de civisme et de responsabilité collective que nous garantissons l'intérêt général et le bien-être de Saint Augustin.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Marcel Auboiroux, Maire



Contact

Mairie de St Augustin
Le Bourg - 19390 Saint-Augustin
Tel : 05 55 21 32 77
Mail :
mairie.saint.augustin@orange.fr
Site : www.saintaugustin19-mairie.fr
Application Intra muros Saint Augustin

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : de 09h00 à 12h00
Le Vendredi : 16h30 à 18h30
Permanence du maire et des adjointes le samedi matin de 10h00 à 12h00

LABELISATION DE LA RESTAURATION L' EGLISE

Les Rubans du Patrimoine

La commune de Saint-Augustin a été mise à l'honneur lors de la cérémonie de la **31^e édition des Rubans du Patrimoine**, organisée le 13 septembre 2025.



Pour la **première fois**, la commune a reçu ce prix prestigieux, qui récompense des projets exemplaires de restauration du patrimoine bâti.

Décerné en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et le Conseil départemental, ce prix reconnaît l'engagement des collectivités dans la valorisation du patrimoine local.

La commune de Saint-Augustin a été distinguée pour la restauration de son Église, un projet salué pour sa qualité et son impact sur la transmission du patrimoine aux générations futures.



Arbre de la laïcité

Les enfants du RPI ont planté l'arbre de la laïcité derrière la mairie.

Ce fut l'occasion de rappeler le principe de liberté, d'égalité et de neutralité ; et les valeurs communes qui fondent l'école de la République



La Mairie en action

Les travaux réalisés en 2025

Les travaux de voirie

Chemin du lavoir (entretien de voirie – programmation 2024)

Route de la Borie (entretien de voirie – programmation 2025)

Cout : 38 033 € TTC



La Mairie en action

Les travaux réalisés en 2025

Toilettes publiques au foirail

Construction de deux WC PMR
Cout: 52 479 € TTC



Cimetière



Réfection du mur de soutènement



Ecole : 5 693 TTC

Installation d'un garde corps
pour mise aux normes de la cour



Bibliothèque : 10 095 TTC

Changement des menuiseries (fenêtres et porte)



La Mairie en action

La mairie vous informe

- ✓ Suite au recensement nous sommes 439 habitants soit 12 habitants en plus
- ✓ Effectifs de l'école : 41 élèves sur le RPI dont 14 à l'école de Saint Augustin
- ✓ Pierre Bassaler et Joaquin Imbert ont été recrutés sur la période estivale pour seconder le cantonnier
- ✓ Brigitte Chèze agent de garderie au sein du SIVU fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2026. elle sera remplacée par Jacqueline Genty, agent du SIVU.
- ✓ Lotissement du champ paillard : il reste un lot disponible d'une superficie de 1316 m² au prix de 13 107,36 €.
- ✓ Rappel DAE (défibrillateur automatique externe) il est situé sur la place de l'Eglise dans l'ancien local bascule sous la sacristie (chemin du presbytère)
- ✓ Fleurissement de la commune : les rosiers ont été remplacés par des fleurs vivaces dans les jardinières de la place

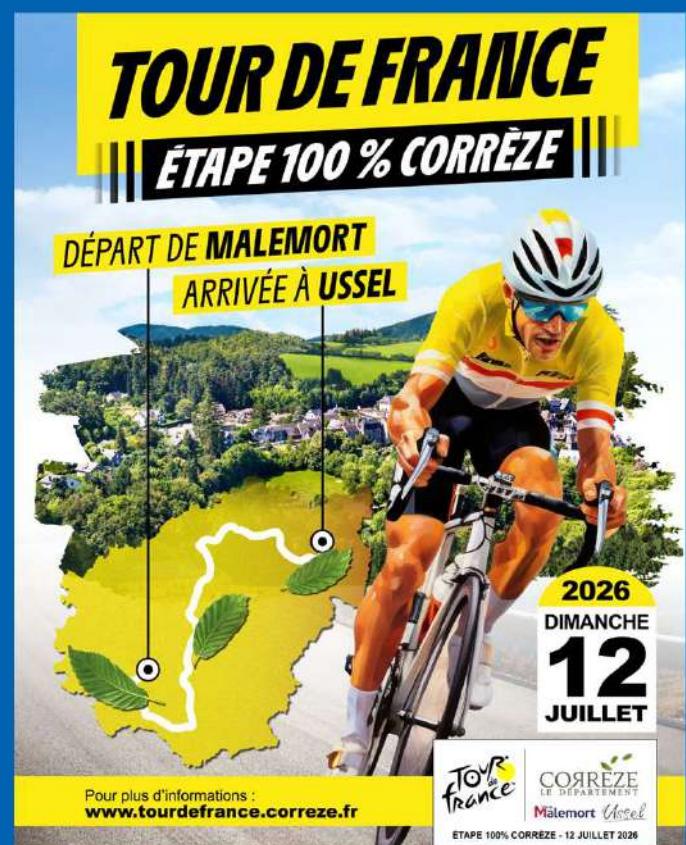


- ✓ Horaire de la Poste : ouverture les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Nous vous rappelons qu'un ordinateur avec une connexion internet, est à votre disposition (aux heures d'ouverture) pour toutes vos démarches.
- ✓ Le traditionnel repas offert par la commune aux ainés aura lieu le dimanche 25 janvier. Le repas sera préparé par la Ferme Auberge du Pont du Mas.

La Mairie en action

La mairie vous informe

- ✓ Nous vous rappelons que des cabas de tri sont disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.
- ✓ La commune de Saint Augustin est présente sur l'application Intra Muros



- ✓ Le Tour de France passera par notre commune le dimanche 12 juillet 2026

La Mairie en action

BAVARD'AGE – UNE SOURCE DE PARTAGE

Quand le « bavard'âge » devient un lien précieux.

Dans notre commune, le « bavard'âge » n'est pas un bavardage de trop. C'est une parole qui relie, une visite qui réchauffe, un sourire qui fait du bien.

Lors du goûter organisé pour les Bavardeurs et les Aînés, nous avons célébré cette parole offerte, ce temps partagé.

Les Bavardeurs sont les messagers du lien. Les Aînés, les gardiens de la mémoire. Ensemble, ils tissent une toile discrète mais essentielle.

Ce jour-là, la présence de Monique et Jacky a apporté une émotion sincère et une belle énergie à notre rencontre.

Merci à celles et ceux qui font vivre cette initiative :

- Aux Bavardeurs, pour leur engagement, leur constance et leur chaleur humaine.
- Aux Aînés, pour leur accueil, leur confiance et la richesse de leurs échanges.

Un soutien affirmé de la commune :

Par leur présence, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux ont voulu dire que cette parole offerte mérite d'être entendue, soutenue, et prolongée.



Si vous souhaitez vous joindre à nous comme bénévole ou pour être accompagné par un bénévole vous pouvez prendre contact avec : Odile GERAUDIE - Conseillère Municipale – Déléguée à l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze - Tel : 06. 83. 99. 91. 90 - Mail : odile.geraudie@orange.fr

Ces rencontres se pratiqueront, bien évidemment, avec toutes les conditions sanitaires qui s'imposent.

La Mairie en action

ATELIER NUMERIQUE

Du 13 janvier au 19 mai, la commune a eu le plaisir d'accueillir des ateliers numériques animés par l'ASPET du Limousin (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Cet événement avait pour objectif de familiariser les 13 participants avec les outils numériques dans un cadre convivial et pédagogique.

Durant ces sessions, les utilisateurs ont pu explorer divers thèmes allant de l'utilisation de la tablette à la navigation sécurisée sur Internet etc.

Les conseils et les exercices pratiques proposés ont été particulièrement apprécié par les participants.



RISQUES DOMESTIQUES

Vendredi 14 mars, prévention MAIF en partenariat avec la mairie a organisé une réunion d'information concernant les risques domestiques chez les seniors.

78 % des chutes interviennent à la maison , elles sont la première cause des accidents de la vie courante. Rappeler les bons comportements de prévention reste essentiel afin de réduire les risques. Une quinzaine de personnes qui ont assisté à cette réunion ont souligné l'intérêt des rappels pour garantir la sécurité au quotidien.



La Mairie en action

RISQUES ROUTIERS

Le 15 mai, l'association prévention MAIF en partenariat avec la mairie est de nouveau intervenu à Saint-Augustin sur le thème "comment mieux appréhender les risques routiers".

Cette réunion d'information a rassemblé un groupe de 11 participants.

En introduction, un diaporama a exposé les moyens de prévention et les solutions pour diminuer les risques liés à la circulation.

La seconde partie de la formation a été dédiée à l'acquisition des bonnes pratiques pour remplir un constat amiable avec précision.

Ensuite, les participants guidés par les formateurs expérimentés ont utilisé des lunettes virtuelles pour plonger dans une simulation réaliste et parcourir les quatre modules disponibles.

Les personnes présentes ont trouvé cette réunion très instructive et bénéfique.



La Mairie en action

LA PUISSANCE DU LIEN SOCIAL

Le 21 mai, l'ASPET du Limousin (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), a animé une réunion de prévention santé sur le thème . "La puissance du lien social". Cet échange chaleureux a rassemblé une vingtaine de personnes.

Saviez-vous que le simple fait d'avoir des interactions sociales régulières peut réduire le risque de maladie cardio-vasculaires ?

Avoir du lien social est aussi prendre soin de sa santé. Lorsque nous partageons un moment convivial notre cerveau libère de l'ocytocine, hormone du bien-être qui aide à réduire le stress.

Les personnes entourées d'un bon réseau social sont 50 % susceptibles de vivre plus longtemps !

L'isolement agit sur le cerveau comme un stress chronique favorisant l'anxiété et la dépression.

Malheureusement certaines études montrent que la solitude prolongée peut avoir autant d'impact sur notre santé que fumer 15 cigarettes par jour.

En conclusion, prenez le temps d'appeler un ami, de participer à une activité collective ou simplement de sourire à un voisin.

Chaque interaction compte et fait du bien à votre santé !



La Mairie en action

OPTICAL CENTER

Le 2 juin, sur la place de Saint-Augustin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Optical Center, opticien et audioprothésiste.

Une quinzaine de consultations ont été programmées, offrant aux participants un accès gratuit à un examen visuel et/ou auditif.

Leur présence ici est une véritable opportunité pour notre commune, car elle permet à chacun d'accéder à des services essentiels pour la santé.

Grâce à leur expertise Optical Center contribue à améliorer votre quotidien en offrant des conseils professionnels et des solutions adaptées à vos besoins.

Que ce soit pour des lunettes, des lentilles de contact ou des aides auditives, ils sont là pour vous accompagner avec bienveillance et professionnalisme.

Nous reprendrons contact avec eux pour une nouvelle intervention en fonction de vos demandes.

Si cette initiative vous intéresse n'hésitez pas à nous le faire savoir :
(tel : Odile GERAUDIE 06.83.99.91.90)



La Mairie en action

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES 1 (PSC1)

Organisateurs :

Le 29 octobre 2025, une formation PSC1 s'est tenue au centre de secours de Corrèze. Cette action, à l'initiative de la commune de Saint-Augustin, a été organisée en partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Corrèze et les pompiers du centre de secours local. Une dizaine de personnes y ont participé, chacune finançant sa propre inscription.

Objectifs de la formation :

Cette formation avait pour objectif de permettre aux stagiaires, à son issue, d'être capables de :

- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence adaptés
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime
- Préserver son intégrité physique jusqu'à l'arrivée des secours.

Compétences développées :

Les stagiaires ont appris à :

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour eux-mêmes, la victime et les autres personnes face aux dangers environnants
- Transmettre l'alerte au service le plus adapté
- Réaliser ou faire réaliser les gestes de premiers secours.



La Mairie en action

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES 1 (PSC1)

Situations pratiques abordées :

Au cours des phases d'apprentissage pratique, les stagiaires ont été formés à intervenir face à une personne victime : d'un malaise, Inconsciente mais qui respire, en arrêt cardiaque, d'une obstruction des voies aériennes, d'un traumatisme, d'une brûlure, d'une plaie, d'une hémorragie abondante.

Mise en situation :

Chaque stagiaire a participé à au moins une activité d'application, comprenant une mise en situation simulée.

L'objectif était de leur permettre d'intervenir comme sauveteur, de manière autonome et efficace.

Conclusion :

Cette formation PSC1 a permis aux participants d'acquérir les gestes essentiels pour porter secours efficacement en cas d'urgence.

Grâce à l'engagement des Sapeurs-Pompiers de la Corrèze, les stagiaires sont désormais capables d'agir avec sang-froid, méthode et humanité face à des situations critiques.

Ils deviennent ainsi des maillons actifs de la chaîne de secours, prêts à intervenir pour protéger, alerter et secourir.



La Mairie en action

CAP BIEN ÊTRE

Du 25 novembre au 16 décembre 2025, l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT) a animé un atelier « Cap Bien-Être », auquel 11 personnes étaient inscrites. Quatre thèmes principaux ont été abordés :

1 - EMOTION, BIEN-ETRE ET SANTE :

- Les émotions peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur notre santé.
- connaître et reconnaître ses émotions permet de mieux gérer ses comportements.
- apprendre à reconnaître ses émotions et les gérer est un atout pour le bien-être.

2 - GESTION DU STRESS :

On peut apprendre à gérer son stress :

Le retour au calme, l'analyse, l'anticipation et la recherche de soutien sont des techniques efficaces, à la portée de chacun.



3 – BIEN VIVRE AVEC SOI :

Nous pouvons développer nos propres facteurs de protection :

- avoir une approche positive, cultiver son optimisme, garder son humour, relativiser...
- vivre des expériences positives, profiter des petits plaisirs de la vie, partager sa joie de vivre...
- continuer à avoir des projets, rester actif, curieux...

4 – BIEN VIVRE AVEC LES AUTRES :

Pour développer des relations positives, il est nécessaire de :

- favoriser l'écoute et le respect mutuel,
- cultiver la solidarité et l'entraide,
- partager des moments conviviaux,
- savoir exprimer ses besoins et accueillir ceux des autres,
- construire un climat de confiance et de bienveillance.

Cet atelier « Cap Bien-Être » a offert aux participants un moment privilégié pour apprendre à mieux vivre avec soi et avec les autres. Une expérience riche qui rappelle que la santé et le bien-être se construisent chaque jour, ensemble.

Les élections 2026



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs : harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ; renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ; répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. **Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.**

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation lors du vote.

La suppression d'un candidat sur une liste annule le vote.

Actualité des associations

FOYER RURAL



FRJEP Saint-Augustin : une année de convivialité... et une aventure à partager !

Le FRJEP Saint-Augustin, c'est bien plus qu'une association : c'est une équipe passionnée qui fait vivre notre village à travers des événements festifs et chaleureux. Vous aimez la convivialité, les rencontres et l'esprit d'équipe ? Alors rejoignez-nous !

Retour sur une année riche en animations

En 2025, nous avons multiplié les rendez-vous pour rassembler habitants et visiteurs :

- Concours de belote – 21 février
- Marchés de pays – du 18 juin au 27 août, avec deux marchés festifs
- Repas paëlla de la Saint-Jean – 28 juin
- Fête des fours – 19 juillet
- Fête de Saint-Augustin – du 22 au 24 août

Sans oublier notre participation aux 70 ans de la société de chasse et au festival XXS.

Le foyer a également créé des t-shirts et bandanas avec un tout nouveau logo, ils sont à la vente toute l'année, n'hésitez pas à vous les procurer !!

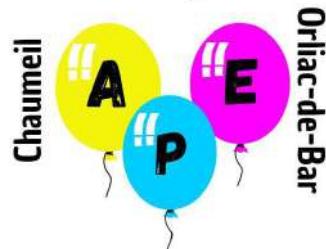
Ces moments ont été l'occasion de partager des sourires, des saveurs et des traditions qui font la richesse de notre commune.

L'année 2026 promet d'être tout aussi chaleureuse et riche en animations, nous espérons que vous êtes prêts !!!

Que vous ayez une heure à offrir ou une idée à partager, votre place est parmi nous !

Actualité des associations

Saint-Augustin



L'Association des Parents d'Élèves du RPI Saint-Augustin, Orliac-de-Bar et Chaumeil a pour vocation d'organiser des événements en faveur des enfants des écoles, d'animer les trois communes pour renforcer le lien social, et de récolter des fonds permettant de financer diverses actions pédagogiques et scolaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, de nombreux temps forts ont déjà rythmé la vie du RPI, un défilé d'Halloween à Saint-Augustin, une journée créative à l'approche de Noël, un repas de printemps, une journée dédiée à la randonnée, au VTT et au vide-greniers, sans oublier la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Le bureau de l'association se renouvelle cette année avec l'arrivée de :

- Joane MANIN, Présidente
- Marina PROVENSAL, Secrétaire
- Natacha FREITAS, Trésorière

L'année à venir s'annonce tout aussi dynamique avec, dès le 19 décembre, une journée créative animée par l'association de scrapbooking, autour de la confection de cartes de Noël. Cette journée festive sera accompagnée d'un repas, d'un goûter et de la distribution de cadeaux aux enfants. La vente de calendriers est également reconduite sur Saint-Augustin, ainsi que d'autres événements en cours de préparation : carnaval, repas de printemps, kermesse... et quelques nouveautés à venir !

Toutes ces actions ne pourraient avoir lieu sans le soutien précieux des trois communes du RPI. Les municipalités nous apportent une aide technique, matérielle, financière, et mettent gracieusement à disposition les salles communales. Nous remercions également la mairie de Saint-Augustin pour le prêt d'un espace de stockage. L'APE adresse sa sincère gratitude à l'ensemble des élus pour leur engagement constant en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants. Enfin, un grand merci aux habitants pour leur accueil chaleureux et leur participation fidèle à nos événements.

Suivez-nous désormais sur notre nouvelle page Facebook : "APE RPI St Augustin Chaumeil Orliac de Bar" pour ne rien manquer de nos prochaines manifestations !

À très bientôt

Actualité des associations

Bibliothèque de Saint Augustin

Gérée par l'association « l'Arbre aux Papillons »



L'Arbre aux Papillons est l'association qui gère la bibliothèque municipale de Saint Augustin.

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14 h à 16 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

L'inscription est gratuite et valable sur tout le réseau des bibliothèques de Tulle Agglo.

Dans le secteur jeunesse, vous trouverez : des albums pour les petits, des bandes dessinées, des contes, des romans pour tous les âges, des CD et des DVD

Dans le secteur adulte, vous trouverez : des romans, des documentaires, des BD, des livres en gros caractères, des revues, des CD et des DVD. Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous pouvons réserver ces documents dans les autres bibliothèques du réseau.

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous vous accueillerons avec plaisir.

En 2025 nous avons participé à Coquelicentes. Nous avons accueilli Stéphane Ferrandez qui a captivé ses auditeurs avec son spectacle « Féline pour l'autre » où les chats ont été mis à l'honneur.

En 2025, nous avons participé, comme tous les ans, aux marchés du soir et au vide-greniers de la fête votive. L'argent récolté sert à l'achat de nouveaux livres.

La bibliothèque ne fonctionne que grâce aux bénévoles, si vous disposez de quelques heures de libre par mois, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 24 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint Augustin, un goûter sera offert à la fin de la réunion. Nous vous attendons nombreux



Actualité des associations

Section scrapbooking du Foyer rural

Fondée en 2009, la section scrapbooking du Foyer Rural de Saint Augustin permet à ses adhérentes d'échanger des idées, des techniques et du savoir-faire autour de l'activité de scrapbooking.

Le mot scrapbooking vient de l'anglais scrap ; morceau, bout ou reste et de book : livre. C'est un loisir créatif qui permet de mettre en valeur des photographies en les intégrant dans un décor de manière artistique.

Nous nous retrouvons le mercredi soir de 18 h à 20 h toutes les deux semaines selon un planning établi à l'avance. Le matériel adapté (tampons, outils de découpe, papiers, embellissements...) est mis à la disposition des adhérentes. Nous organisons aussi, au moins une fois par an, des ateliers où des professionnelles viennent nous proposer un projet sur une demi-journée ou une journée.

Nous avons participé, cet été, comme d'habitude, aux marchés du soir organisés par le foyer rural. Les cartes que nous y vendons ont eu, cette année encore, beaucoup de succès auprès des visiteurs ce qui nous a permis d'acheter du matériel pour notre association.

Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à venir faire une séance d'essai un mercredi soir, nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tout renseignement : Françoise Bourzeix : 06 63 70 55 97



Actualité des associations

LA MAINADA

SAINT AUGUSTIN

DANSE FOLKLORIQUE

Gratuit



Vous aimez la danse ? Vous souhaitez découvrir les trésors de notre patrimoine culturel ? Nous avons le plaisir de vous inviter à une répétition de danses folkloriques, ouvert à toutes et tous, peu importe votre niveau !



Pourquoi participer ? La danse folklorique est un véritable lien entre les générations et un moyen merveilleux de préserver et de promouvoir nos traditions. C'est aussi un moment de convivialité, de partage et de plaisir, qui vous permettra de vous immerger dans les rythmes et les costumes d'autan.



Au programme :

Apprentissage des danses traditionnelles : les gestes, les pas propres à nos racines

Ambiance festive et conviviale

Ouvert à tous

Venez célébrer avec nous l'âme de notre culture et offrez à nos traditions le meilleur des échos.



Nous avons hâte de vous voir nombreux.



Salle des Fêtes de Saint Augustin
Inscription conseillée : sms :06.89.48.68.94 ou lilifeug@gmail.com



Actualité des associations

BOUGER A ST O

La saison sportive 2025-2026 démarre sous les meilleurs auspices pour Bouger à St O!

Loin des grandes chaînes de fitness, notre association de proximité confirme son statut de lieu incontournable pour la remise en forme locale.

Nous sommes fiers d'être ce lieu où le sport est accessible à tous, et où l'on prend plaisir à se dépasser ensemble.

Un grand nombre de nos adhérents viennent désormais de l'extérieur, de St Augustin .

Cet engouement est le fruit de plusieurs facteurs : le besoin croissant de sport et de bien-être.

Pour tous renseignements :

La Présidente Mme Jocelyne SAUVENT 0623770375

La Trésorière Mme Françoise MARTIN 0687456673



Actualité des associations

Comité de jumelage St Augustin 19

En 2025, la rencontre annuelle des 4 Saint Augustin de France s'est déroulée à Saint Augustin des Bois, en Maine et Loire, les 2, 3 et 4 mai.

Le vendredi, l'accueil a eu lieu vers 11 h, puis nous avons profité d'une balade sur la Loire l'après-midi. Nous avons passé ensuite cette première soirée chez nos hôtes à Saint Augustin. La journée du samedi a été consacrée à la visite de Terra Botanica qui nous a révélé les secrets et l'histoire des plantes. La journée s'est conclue par une soirée au centre polyvalent de Saint Augustin. Le dimanche matin s'est tenu le traditionnel marché des producteurs, suivi par un repas pris, lui aussi, au centre polyvalent.

Trois manifestations ont été organisées durant l'année 2025

- le 29 mars 2025 : une soirée moules frites
- le 23 août 2025 : un concours de pétanque
- le 22 novembre 2025 : une soirée choux farcis

Le bénéfice de ces 3 manifestations servira à financer une partie du transport du voyage du mois de mai.

Cette année la rencontre des 4 Saint Augustin aura lieu en Seine et Marne les 1^{er}, 2 et 3 mai 2026. Si des personnes sont intéressées, s'inscrire auprès de Mr Martinie Gérard.

En 2027, la rencontre des 4 Saint Augustin aura lieu chez nous. Nous lançons déjà un appel aux personnes qui désirent héberger (30 avril, 1^{er} et 2 mai 2027). S'inscrire auprès de Mme Chauzeix Evelyne (06 30 52 20 98)

Si vous êtes intéressés par cette idée de jumelage, si vous souhaitez faire de nouvelles rencontres dans un esprit de convivialité et d'amitié... venez nous y rejoindre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gérard Martinie au 06 79 45 29 09



**Le bureau du comité de jumelage vous souhaite une très bonne année 2026
pour vous et tous vos proches.**

Actualité des associations



L'Association "les chats libres de st O" est engagée sur notre commune pour deux missions essentielles : la stérilisation des chats errants et la lutte contre la maltraitance animale.

Stérilisation : Une question de bien-être et de salubrité

La prolifération non contrôlée des chats errants entraîne misère animale et nuisances. En collaboration avec la municipalité et des vétérinaires partenaires, nous menons des campagnes de stérilisation et d'identification (méthode "capture-stérilisation-relâche")
Pourquoi stériliser ? Cela permet de stabiliser la population féline, d'améliorer l'état sanitaire des chats, et de réduire les nuisances sonores et olfactives pour les habitants. Les chats stérilisés et identifiés sont ensuite relâchés sur leur lieu de vie, où ils acquièrent le statut de "chats libres".

Le bien-être animal est l'affaire de tous. Notre Association se mobilise également pour sensibiliser et agir face aux cas de maltraitance.

Que faire face à un cas de maltraitance ? Si vous êtes témoin ou avez connaissance d'un acte de cruauté, de négligence ou de mauvais traitement envers un animal, il est crucial d'agir.
Contactez immédiatement les services compétents au 3677

Vous pouvez également nous alerter discrètement au Numéro de téléphone de l'association pour que nous puissions apporter notre aide et notre expertise, en lien avec les autorités.

Soutenez nos actions !

Votre soutien est vital pour poursuivre ces missions. Nous avons besoin de bénévoles (pour les captures, le transport, la surveillance post-opératoire) et de dons (pour financer les actes vétérinaires, l'alimentation).

Pour en savoir plus sur nos actions ou pour nous rejoindre, contactez-nous ou visitez notre page Facebook.



Actualité des associations

Foyer des Monédières

L'assemblée générale du Foyer des Monédières s'est tenue le 01/02/2025 sous la présidence de M. R. Busson vice président en exercice en remplacement de Mme. Mas décédée. Les membres du conseil d'administration ont élu M. Busson Roger président et Mme. Chastre Michèle vice présidente.

Comme l'année précédente les 80 adhérents ont pu bénéficier d'activités diverses .

Voyage en Dordogne le 17/06 avec visite du château de Puymartin et du jardin d'eau de Carsac Aillac –

Voyage dans le Tarn et Garonne le 09/09 pour visiter le village classé de Lauzerte, le cloître de Moissac et rencontre, dans ses vignes, d'un producteur de chasselas

Deux repas dansants le 06/04 et le 29/11 avec l'animation de M. Alain Robert.

A l'initiative des adhérents deux sorties spectacles ont été organisées à Limoges et à Thiers.

Le loto du 15/11 avec environ 130 participants a été très réussi.

Les amateurs de jeux de société peuvent se réunir les jeudis après-midi pour passer un bon moment.

J'invite les personnes intéressées par nos activités à venir nous rejoindre. La prochaine Assemblée générale est prévue le 07/02/26

Le président

Roger Busson

Société communale des chasseurs

La société communale des chasseurs de Saint Augustin est une association type loi 1901 créée en 1954 ayant pour but la gestion de la faune sauvage sur le territoire.

Elle est composée:

- D'une équipe principale qui compte en moyenne une trentaine de chasseurs, chassant tous types de gros gibier (sanglier, cerf, renard, ...),
- D'une petite équipe (une douzaine de chasseurs), chassant uniquement le chevreuil.

Environ 70 cartes sont vendues annuellement, comptant également les chasseurs de petit gibier (perdrix, faisans, bécasses,...).

Président Joaen Imbert, secrétaire Jean-Michel Picard, trésorier Daniel Cheze.

Actualité des associations

Association saint Augustin

Courriel : association_saintaugustin@orange.fr

<https://association-saint-augustin-correze.fr>

tél : 06 08 60 81 01



Gravure de Kurt Mair

Association saint Augustin

A la fin des travaux de notre église, pour lesquels notre association a collecté des fonds issus du mécénat, nous avons été heureux de verser cette somme à la mairie de Saint Augustin.

Cette année a été l'occasion de présenter deux concerts en décembre 2024 et août de cette année, qui ont réuni un public nombreux et heureux de ces prestations.

Nous avons rencontré, en concertation avec la mairie, l'association A.R.B.R.E.S, spécialisée dans les arbres remarquables en France. En 2026, un prix sera décerné aux ormes de Sully, sur la place de l'église, figurant parmi les 500 plus beaux arbres de France.

Pour Pâques 2026, un concert dans l'église de Saint Augustin est programmé autour de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach, par Elodie Soulard, accordéoniste réputée.

D'autres projets sont en cours, notamment la réalisation d'une petite exposition permanente à l'entrée de l'église, ainsi qu'une conférence autour de l'œuvre de saint Augustin, dans l'année à venir.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël, et du nouvel an.

Le président,

Jean Maison

NATURE et PATRIMOINE

Nous organisons chaque mois une promenade ou visite à la découverte de notre patrimoine naturel et bâti, ainsi qu'un ou deux spectacles par an, souvent en partenariat avec L'Arbre aux Papillons.

Notre prochaine sortie est prévue Vendredi 16 Janvier à 13h30 (rendez-vous devant la salle des fêtes de St-Augustin).

Notre Assemblée Générale aura lieu Vendredi 13 Février à 15h.

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter au 06 30 52 20 98 (Evelyne) ou 07 85 79 87 98 (Claudine).

Actualité des associations



Zigzaguez en Corrèze : une année 2025 en mouvement... et une année 2026 en ROUE LIBRE !!!!!

L'année 2025 a été particulièrement riche pour Zigzaguez en Corrèze, avec ses deux projets phares qui ont permis de mettre en valeur notre territoire, son patrimoine, sa créativité et son sens de l'innovation en matière de mobilité. Deux projets qui ont confirmé la place de l'association comme acteur incontournable de la mobilité XXS en zone rurale.

1. Le Festival XXS et son Rallye des 100 BORNES : un plateau remarquable qui attend un public plus nombreux

Le rallye des 100 BORNES a réuni quarante micro-véhicules pour une déambulation unique sur les petites routes en zigzag du département.

Le parcours, unanimement salué, a offert aux participants et aux visiteurs une découverte grandeur nature du fabuleux viaduc des Rochers noirs, mis en scène lors d'un moment très apprécié, complété par une intervention "Historique" qui a donné encore plus d'âme à cette étape.

La journée du dimanche a notamment permis de présenter un travail remarquable : une fresque sur la mobilité de demain, réalisée par les élèves de Saint-Augustin, Chaumeil et Orliac-de-Bar. Un grand merci à eux, ainsi qu'aux enseignantes qui ont accompagné ce projet créatif et visionnaire. Pour la première fois un village des produits locaux a côtoyé une horde de véhicules taille XXS emmenée par une brochette de VESPA 400 de toutes couleurs.

L'artiste Corrézien graffeur Ynoxe est venu une nouvelle fois transformer une citrouille à 2 roues en véritable œuvre d'art

2. TWIZYGZAGUEZ en Corrèze : une autre manière de découvrir les secrets du territoire

L'offre TWIZYGZAGUEZ en Corrèze, une proposition originale de découverte du territoire en véhicules 100 % électriques à deux places, est entrée dans sa 6^{ème} saison.

Cette année, l'offre s'est enrichie d'un nouveau parcours consacré au viaduc des Rochers Noirs, permettant à de nombreux visiteurs de (re)découvrir ce site exceptionnel tout en profitant d'une mobilité propre et silencieuse.

TWIZYGZAGUEZ confirme ainsi son rôle pionnier en proposant une expérience touristique différente : plus lente, plus douce, plus immersive. Cette offre ne pourrait être accessible sans nos partenaires historiques : le **Domaine des Monédières** et le **Département de la Corrèze** qui met à disposition deux twizy gracieusement. En 2026, **Marcillac Sport Nature** nous a rejoint en qualité de partenaire de TWIZYGZAGUEZ.

Actualité des associations

2026 : un 8^e festival qui s'annonce en ROUE LIBRE EN FOLIE et une offre TWIZYVGZAGUEZ en Corrèze encore plus connectée

Toujours innovants, toujours en mouvement, Zigzaguer en Corrèze prépare déjà un 8^e festival d'envergure, en collaboration étroite avec : **La mairie de Saint-Augustin, le foyer rural, la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, le Parc naturel régional de Millevaches et le Département de la Corrèze.**

Ce nouveau rendez-vous portera un nom à la hauteur de son énergie :

LE FESTIVAL ROUE LIBRE EN FOLIE – Édition 2026

Il mettra un accent tout particulier sur les innovations locales en matière de mobilité, et accueillera également des véhicules intermédiaires de nouvelle génération, issus notamment des démarches soutenues par l'ADEME.

Notez bien ce rendez-vous incontournable les 4 et 5 juillet 2026.

A cette occasion, sortez de vos granges vos véhicules XXS en 2, 3 ou 4 roues...ils seront accueillis avec le plus grand plaisir

Et en 2026 : le retour de TWIZYVGZAGUEZ avec ses circuits découverte en véhicules XXS 100 % électriques, une offre enrichie, étendue, et encore plus connectée aux "secrets de la Corrèze".

Avec nos partenaires, nos bénévoles, nos écoles, nos communes et toutes celles et ceux qui croient en une mobilité différente, nous continuerons à imaginer une Corrèze qui voyage autrement — **Zigzaguer en Corrèze vous souhaite de belles fêtes de fin d'Année !**



BUDGET

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF ET ANNEXE 2025

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévue à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 4 avril 2025.

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune.

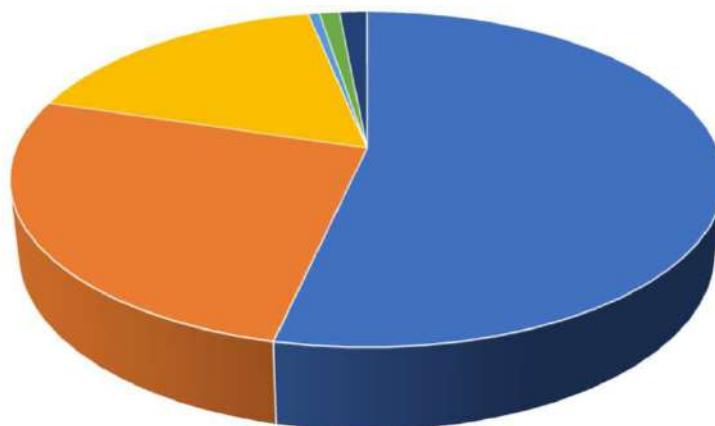
Les dépenses :

Celles-ci s'élèvent à 413 875,43€.

Voici le tableau par chapitre

Chapitre	Libellé	Prévision 2025
11	Charges à caractère général	221 429,66
12	Charges de personnel	108 600,00
14	Atténuation de produits	0,00
65	Subventions participations	70 669,00
23	Virement à la section d'investissement	2 464,40
68	Dotations aux amortissements	4 500,00
66	Charges financières	6 146,37
67	Produits exceptionnels	0,00
6817	Provision pour créance douteuse	66,00
TOTAL DÉPENSES		413 875,43

Dépenses de fonctionnement



- 11 Charges à caractère général
- 12 Charges de personnel
- 14 Atténuation de produits
- 65 Subventions participations
- 23 Virement à la section d'investissement
- 68 Dotations aux amortissements
- 66 Charges financières
- 67 Produits exceptionnels
- 6817 Provision pour créance douteuse

Chapitre 011 : Ce chapitre représente les charges générales c'est-à-dire les charges qui servent à faire fonctionner les services communaux (carburants, alimentation cantine, vêtement de travail, entretiens des bâtiments et véhicules, etc.). Ce qui représente un peu plus de la moitié du budget de fonctionnement.

Chapitre 012 : Ce sont les charges de personnel (26,24%) les salaires, cotisations et formations.

Chapitre 65 : Les subventions et autres cotisations aux associations (SIVU, indemnité élu et cotisations associations) pour une part de 17,07% au budget.

BUDGET

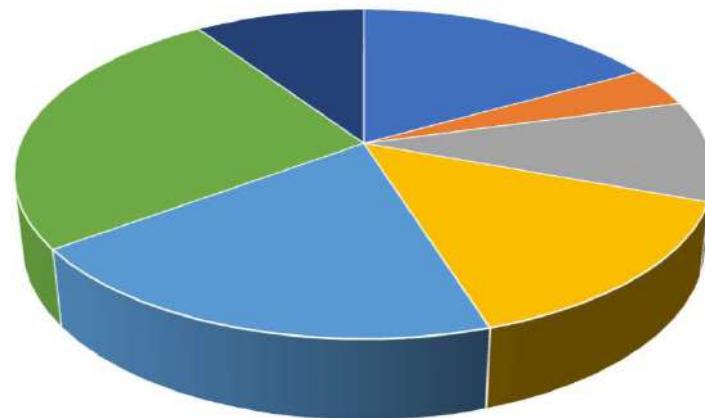
Les recettes :

Elles sont de 413 875,43€.

Le tableau donné par chapitre ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025
2	Excédent	69 684,34
13	Atténuation de charges	16 224,00
70	Produit de service, vente	40 843,36
73	Impôt et taxe	60 000,00
731	Fiscalité locale	81 728,00
74	Dotation	106 529,44
75	Autre produit de gestion courante	38 866,29
77	Produits spécifiques	0,00
TOTAL RECETTES		413 875,43

Recettes de fonctionnement



- 2 Excédent
- 70 Produit de service, vente
- 731 Fiscalité locale
- 75 Autre produit de gestion courante
- 13 Atténuation de charges
- 73 Impôt et taxe
- 74 Dotation
- 77 Produits spécifiques

Les impôts et taxe ne représentent que 14,50% des recettes du budget soit 60 000,00€. La fiscalité locale représente 19,75% soit un montant de 81 728,00€.

L'excédent du budget 2024 est de 69 684,34€ (16,84%).

Les dotations de l'état et remboursement de la TVA représentent 25,74% (106 529,44€).

Les loyers et locations de la salle polyvalente et chapiteau quant à eux ne représentent que 9,39% soit 38 866,29€ pour l'année 2025.

BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 386 300,55€.

Les investissements prévus à l'exercice 2025 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (Chapitre 23) : 289 768,41€

Travaux Église mobiliers : 29 510,23€

Reconstruction WC du Foirail : 55 242,67€

Construction local technique : 10 000,00€

Pour les frais de diagnostics et les travaux sur l'éclairage public (Chapitre 20) : 37 710,00€

Pour les autres opérations d'immobilisations (Chapitre 21) : 56 500,00€

Travaux cimetière : 5 000,00€

Aménagement stade (vestiaire) : 10 000,00€

Aménagement stade Freetness : 9 500,00€

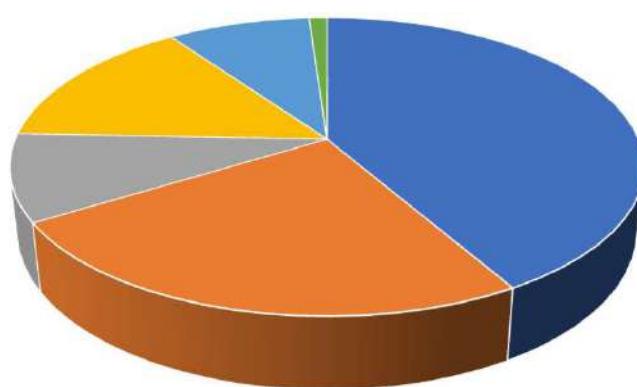
Achat véhicule : 30 000,00€

Acquisition foncière : 2 000,00€

Le tableau qui suit reprend les chapitres globaux :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025
1	Résultat reporté	160 982,89
23	Immo en cours	94 752,90
16	Emprunts et dettes assimilées	36 354,76
21	Immo corporelles	56 500,00
20	Immo incorporelles	33 440,00
204	Subvention d'équipement versée	4 270,00
	TOTAL DÉPENSES	386 300,55

Dépenses d'investissement



- 1 Résultat reporté
- 23 Immo en cours
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 21 Immo corporelles
- 20 Immo incorporelles

Le graphique fait apparaître que les travaux en cours représentent 24,53% du budget des dépenses d'investissement en cette année 2025.

BUDGET

Les recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 796 256,63€.

Elles sont constituées par :

Les subventions : 502 408,31€ (État, Région, Département)

Les fonds de compensation de la TVA : 64 934,32€ (Chapitre 10 dotation et fonds divers)

Emprunts : 15 599,76€

Le tableau qui suit récapitule les recettes :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025
10	Dotations et fonds divers	81 466,74
21	Virement de la section d'investissement	2 464,40
280418		
2	Amortissement subvention FDEE19	66,00
1068	Affectation du résultat N-1	193 960,77
13	Subvention d'investissement	96 742,64
16	Emprunts et dettes assimilées	11 000,00
165	Emprunts et dettes assimilées	600,00
	TOTAL RECETTES	386 300,55

Recettes d'investissement

A noter que les subventions attendues représentent 25,04% des ressources du budget investissement de la commune.



- 10 Dotations et fonds divers
- 21 Virement de la section d'investissement
- 2804182 Amortissement subvention FDEE19
- 1068 Affectation du résultat N-1
- 13 Subvention d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 165 Emprunts et dettes assimilées

BUDGET ANNEXE : CHAMP PAILLARD 2025

Il reste un lot en vente d'une valeur de 13 107,36€.

De plus, il n'y a pas de travaux en prévision.

Section fonctionnement :

Dépenses : 29 362,42€

Recettes : 29 362,42€

Section investissement :

Dépenses : 40 975,78€

Recettes : 40 975,78€

Transport à la demande

Le TaD agglo, c'est quoi ?

Le TaD agglo est un service spécial du réseau TuT agglo qui permet de se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin. Il s'appuie sur un système de « porte à arrêt », ce qui signifie que le bus vient vous chercher directement à votre domicile, vous transporte à Tulle et inversement.

Les lieux desservis

Le TaD agglo dessert 42 communes de l'agglo à l'exception de Tulle. À Laguenne-sur-Avalouze, seuls les secteurs situés à plus de 500 mètres d'un arrêt de la ligne 1 du TuT agglo sont desservis par le TaD agglo.

Les arrêts à Tulle

Quatre points d'arrêt existent à Tulle :

Gare SNCF / Place Brigouleix / Place Schorndorf / Préfecture

Modalités de réservation

- **Étape 1 : Choisissez votre jour de voyage.**

Les jours, lieux de dépôt et de départ sur Tulle ainsi que les horaires sont fixes.

- **Étape 2 : Réservez votre voyage.**

Pour cela, il vous suffit de contacter la plateforme de réservation Osicars, le transporteur mandaté par Tulle agglo. Vous devez préciser l'adresse de prise en charge, le jour, l'heure d'arrivée si c'est un mercredi et l'arrêt choisi à Tulle.

Attention, la réservation ne peut se faire que jusqu'à midi, la veille du déplacement.

- **Étape 3 : Laissez-vous transporter.**

Le jour et à l'heure convenue avec Osicars, la navette du TaD agglo vient vous chercher à votre domicile.

- **Horaires**

Le TaD agglo circule le mercredi et le samedi.

- **Le mercredi**

Heures d'arrivée à Tulle : 9h et 14h30.

Heures de départ de Tulle : 11h30 et 17h.

- **Le samedi**

Heure d'arrivée à Tulle : 9h.

Heure de départ de Tulle : 11h30.

- **Tarifs**

1 ticket à l'unité = 1 €

1 trajet = 1 aller ou 1 retour = 2 tickets

1 aller-retour = 4 tickets = 4 €

Carnet de 10 tickets = 8 € (soit 1,60 € le trajet au lieu de 2 €. Sans date limite d'utilisation)

Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau TuT agglo et permettent des correspondances avec les lignes urbaines (navette, ligne 1 ou ligne 2). Une fois oblitérés, ils sont valables 1 heure.

Toutes les infos <https://www.tulleagglo.fr/au-quotidien/transport/transport-a-la-demande/>

Contacts Utiles

Vos services	N° de téléphone	Heures d'ouverture au public
Mairie	05 55 21 32 77	Lundi/Mercredi/Jeudi de 9h à 12h et Vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30
La Poste	05 55 21 35 35	Mardi/Mercredi/Jeudi/ Vendredi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00
Déchetterie	06 23 11 25 92	Fermé dimanche et Lundi 9h à 11h45 et de 14h à 17h45
Maison France Services	05 55 20 35 78	Lundi/Mardi/Mercredi/ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h Jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h
SIAP – eau	05 55 98 25 97	
Service de Transport à la demande	05 55 21 26 54	Heure de départ : mercredi et samedi 9h / mercredi 14h30
Corrèze Autonomie	05 55 19 19 19	Accueil du Public le mardi de 13h30 à 17h30
Bibliothèque	06 63 70 55 97	Samedi et dimanche 10h-12h Mercredi 14h-16h
Maison de Santé	05 19 98 03 21	
Pompier	18	
Samu	15	
Gendarme	17	

Evénements 2026

Manifestations 2025	Date
AG Foyer Rural	Samedi 31 janvier 18h30 *
Vœux du maire	Samedi 10 janvier 17h00
AG Arbre aux papillons	Samedi 24 janvier 14h00
AG Les Chats de St O	Samedi 17 janvier 16h00
AG Club du 3ème âge	Samedi 07 février 14h00
Belote du Foyer Rural	vendredi 20 février 20h00
Soirée Moules frites du Jumelage	Samedi 07 mars 20h00
Bal Trad Groupe folklorique	Samedi 21 Mars 20h00
AG Nature et patrimoine	Vendredi 13 Février 14 h00
Vide grenier et randonnée organisés par FRJEP	Dimanche 17 mai
Thé dansant groupe folklorique	Dimanche 7 juin 15h00
Marchés d'été	De mi-juin à fin aout
Fête de la Saint Jean	Samedi 20 juin 20h
Zigzaguez en Corrèze	Samedi et Dimanche 4 et 5 juillet
Fête des fours	Samedi 18 juillet 20h00
Fête votive	Du vendredi 29 au dimanche 30 aout *
Soirée Châtaigne du groupe folklorique	Samedi 7 novembre 20h00

* sous réserve de modification

2026



Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent
de passer de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous invitent pour les voeux
le samedi 10 janvier 2026 à 17h00 à la salle des fêtes